



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Eau : rappel du dispositif de crise de la ville du Gosier

GOSIER, LE 19 MARS 2020 — Suite à la décision du Préfet de mettre à disposition de la population des fontaines d'eau en raison des nombreuses coupures, le Maire du Gosier, Jean-Pierre Dupont, regrette que les services préfectoraux n'aient pas pris contact avec la municipalité afin de mettre en œuvre un renforcement du dispositif déployé depuis maintenant 2 mois sur le territoire pour faire face aux manques d'eau. En effet, en collaboration avec la CARL, la ville a mis en place un dispositif d'accompagnement, dès lors qu'une interruption continue de la distribution de l'eau est supérieure à 5 jours.

Pour rappel, les principales mesures prévues sont les suivantes :

- Mise en place d'un comité de suivi composé d'une délégation d'habitants, du SIAEAG, de la RéNoC, de la CARL et de la Ville du Gosier, permettant une remontée en temps réel de tout dysfonctionnement, avec des réponses rapides. C'est notamment ce qui a permis d'organiser diverses distributions d'eau en bouteille ces derniers mois.
- Constitution d'un réseau de référents de terrain pour identifier plus rapidement les secteurs touchés et faire remonter les informations aux opérateurs d'exploitation du réseau d'eau potable, avec l'appui des associations et des acteurs volontaires ;
- Distribution d'eau en bouteilles en lien avec les associations de quartier et des citoyens volontaires sur les zones impactées ;
- Installation de citernes d'eau non potable et de fontaines d'eau potable ;
- Poursuite de l'accompagnement des personnes fragiles à faibles revenus recensées par le CCAS avec portage de repas et distribution d'eau à domicile ;
- de manière plus spécifique, pour préserver les écoliers, l'ensemble des établissements scolaires faisant face à des coupures récurrentes ont été équipés de surpresseurs.

Le représentant de l'Etat ayant eu les remontées de terrain de la ville quant à ces coupures récurrentes grâce aux points de situation transmis, il est regrettable que ce dernier n'en ait pas tenu compte pour privilégier la coordination avec les services municipaux et renforcer les moyens déjà mis en œuvre.

Toutefois, en dépit de l'absence de réponse des services préfectoraux et compte tenu de la situation de crise, la Ville poursuit les dispositifs déjà engagés en demeurant à l'écoute de la population. Les administrés concernés par des coupures récurrentes peuvent se signaler auprès des services de la ville en appelant au 0590 84 86 86 - 0590 47 05 68 ou en adressant un mail à < eau@villedugosier.fr > (préciser les adresses et les périodes de manques d'eau).

Contact Presse :

Lea PIERRE-JUSTIN | 0690 742 715 | Email : lpierrejustin@villedugosier.fr